

II. LES SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE (1)

L'intellectuel collectif et l'anthropologie aux frontières

Entretien avec l'anthropologue Abel Kouvouama

Assistons-nous à l'écroulement d'un monde capitaliste qui est allé au bout de ses présupposés idéologiques libéraux ou à l'émergence d'un nouvel universalisme? Allons-nous vers un redéploiement multipolaire des puissances mondiales rééquilibrant la domination séculaire de l'Occident ou vers un nouveau creusement des inégalités au profit de nouvelles oligarchies, source de désordres à venir? Faut-il s'attendre à l'uniformisation croissante de la culture-monde ou à un foisonnement nouveau des expressions culturelles particulières? Les travaux scientifiques n'échappent pas à ces questionnements et aux autres interrogations que suscite un phénomène dont l'ampleur et l'accélération interpellent quotidiennement, et souvent inquiètent. Les disciplines des sciences humaines ont progressivement tenté d'en prendre la mesure.¹

Abel Kouvouama et moi-même nous nous connaissons depuis plusieurs années, ayant participé tous les deux aux réseaux animés par Monique de Saint Martin, celui des «Acteurs Emergents» (RIAE) fondé en janvier 2000 et devenu par la suite le Réseau International Afrique Monde (RIAM, depuis 2013). Ce réseau a réuni un bon nombre de chercheurs, provenant de 17 pays, qui se sont mobilisés autour de projets communs et se sont réunis à l'occasion des séminaires et des conférences internationales, en France, mais aussi en Afrique, au Canada ou en Roumanie. Le programme *Elites africaines formées dans les pays de l'ex-bloc soviétique. Histoire, biographies, expériences* (ELITAF) a été celui qui a le plus duré et a rassemblé le plus de contributions². Dans le livre que nous avons publié ensemble, avec Simona Corlan-Ioan, Monique de Saint Martin retrace l'histoire d'ELITAF

-
1. Abel Kouvouama, De Bossangoa à Pau : trajectoires intellectuelles, cumul des identités et trajets urbains. En Abel Kouvouama, Simona Corlan Ioan & Frédéric Bidouze (sous la direction), *Les Sciences Sociales & Humaines face aux écritures de Soi. Épistémè et production comparée des savoirs France-Roumanie*, Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2021, pp. 165-184.
 2. Voir, pour un premier bilan des travaux du réseau ELITAF, Monique de Saint Martin, Grazia Scarfo Ghellab, Kamal Mellakh (dir.), *Etudier à l'Est. Expériences de diplômés africains*, Karthala, coll. «Hommes et Sociétés», Paris, 2015.

et analyse les caractéristiques des différentes étapes de ce mouvement migratoire des étudiants africains entre le Sud et l'Est, du temps de la guerre froide et après¹.

La revue *Psihologia Socială* souhaiterait tirer profit de ces expériences communes en accueillant un entretien entre nous et proposer un dossier sur les sciences sociales en Afrique. Je voudrais d'abord te remercier d'avoir accepté de participer – et de nous aider dans la réalisation de ce dossier ! Je pense qu'il y a un vrai besoin de connaissance mutuelle, par-delà les frontières disciplinaires et nationales, et que les travaux entrepris dans le cadre du programme ELITAF ont ouvert de nouvelles perspectives pour comprendre le fonctionnement du champ international des sciences sociales.

Dans cet entretien, je te propose de reconstituer ton parcours, qui s'inscrit dans l'espace africain et francophone, mais aussi français, des sciences sociales et humaines. Philosophie, anthropologie, histoire, lettres sont les disciplines auxquelles appartiennent tes travaux, par excellence transdisciplinaires. Tu as fait déjà un exercice de reconstitution de ton parcours, il m'a aidé dans la préparation de cet entretien². Les nombreuses stations de cet itinéraire, avec des allers retours entre l'Afrique et la France, Brazzaville et Paris, Amiens et Pau (etc.), ont fait de toi un chercheur international, mais aussi un *intellectuel collectif*, comme d'autres. Et je pense en particulier à notre ami commun, Afrânio Garcia, une des figures de l'intellectuel collectif qui nous est proche, malgré les différences entre les espaces que nous avons traversés³.

Voilà pourquoi j'aimerais que tu nous parles de tes travaux dans cette double perspective, internationale et collective, et de leurs enjeux, à la fois intellectuels et politiques. Nous avons dû faire face, pendant les décennies de notre formation et de notre activité professionnelle, à des grands changements, structurels et conjoncturels, et nos travaux ont représenté aussi des stratégies propres d'adaptation ou de résistance à ces changements.

Naître français et congolais. Héritage familial et héritage politique

M.D.G. : *J'ai été impressionné par le portrait que tu fais en filigrane de ton père, Jean-Robert Kouvouama : il a été fonctionnaire pendant la période coloniale, diplômé de l'Ecole des cadres de l'Afrique Equatoriale Française située à Brazzaville, enseignant dans un collège professionnel et technique de l'école publique à Boro (au moment de la naissance d'Abel, en 1950). Il était aussi chasseur de buffles et d'antilopes, protecteur des familles modestes qu'il arrivait à nourrir avec ce gibier. Aussi, animateur d'une équipe de football, qu'il avait appelé Les buffles sauvages de Bossangoa, et écrivain à ses heures. Les itinéraires suivis par ton père en tant que fonctionnaire français ont élargi l'horizon de ses enfants, au moins celui de son fils Abel. Ils t'ont permis d'apprendre les langues vernaculaires du pays (le Sango, le Lingala, le Kituba), et en même temps de t'initier à une culture humaniste et socialiste, transmise au Congo par les militants de la France libre. Tu évoques dans ce contexte la mort d'un leader du mouvement d'indépendance de la Centrafrique, Barthélémy Boganda, qui devait être le premier président de ce pays, mais qui est mort en 1959 dans un accident d'avion à la suite d'un attentat supposé. Qui aurait pu l'éliminer et pour quelle*

-
1. Monique de Saint Martin, Repères pour une histoire d'ELITAF. En M.D. Gheorghiu, S. Corlan-Ioan, A. Kouvouama. (éditeurs), *Itinéraires des élites africaines dans le monde. Réseaux et transferts entre diasporas et «petites sociétés»*, éd. Universitatea „Alexandru Ioan Cuza”, Iași, 2021, pp. 23-53.
 2. Abel Kouvouama, *op. cit.*
 3. Voir Entretien avec Raul Afrânio Garcia Jr., Les frontières internationales des sciences sociales. *Itinéraires d'un intellectuel collectif. Psihologia Socială*, nr. 42, 2018, pp. 21-52.

raison ? Il y a encore des pages blanches de la lutte pour l'indépendance du Congo qui devraient être écrites ?

A.K. : Oui, ce que je décris ici relève d'un vécu d'enfance renforcé par les discussions que j'ai eues par la suite avec mon père en 1969 à Brazzaville dans ma dix-neuvième année. En effet, les dirigeants des compagnies concessionnaires françaises (particulièrement les frères Tréchet) fermer la paranthèse qui faisaient le commerce du bois, du diamant, de l'or, du cuivre, de l'ivoire, notamment se méfiaient des leaders nationalistes africains comme Barthélémy Boganda ; car son arrivée éventuelle à la tête de l'Etat centrafricain au moment de l'indépendance de la Centrafrique aurait menacé leurs intérêts économiques et leur influence politique. Cela est l'une des pistes et des raisons ayant conduit à la mort par accident d'avion de ce leader charismatique.

M.D.G. : *Tu fais partie de ceux qui ont cultivé la mémoire de Barthélémy Boganda, y compris dans le cadre de ton enseignement à l'Université de Brazzaville, de 1983 à 1998. Je voudrais te demander de nous dire un peu plus sur l'héritage de ces pères fondateurs des états africains indépendants, des conditions de transmission de leur héritage, mais aussi des dévoiements intervenus depuis – à partir de tes propres expériences et de tes engagements.*

A.K. : L'héritage des pères fondateurs des Etats africains (Barthélémy Boganda, Jean-Félix Tchicaya, Jacques Opanguault, Fulbert Youlou, Patrice Lumumba, Joseph Kasa-Vubu, Kwama Nkrumah, Lamine Senghor, Tiemoko Garan Kouyaté, Ahmed Sékou-Touré, Léopold Sedar Senghor, Jomo Kenyatta, Julius Nyerère, Joseph Ki-Zerbo, Cheikh Anta Diop, Abdoulaye Ly, Majhemout Diop, Amilcar Cabral, etc.) est multiple autour des trois mots d'ordre ou de trois idéologies politiques complémentaires en ce temps-là ; en effet, l'anticolonialisme, le nationalisme et le front uni anti-impérialiste ont certes constitué pour eux les piliers de la lutte pour l'indépendance ; mais il n'en sera plus de même lorsqu'il s'est agi de choisir le chemin politique pour la construction de nouveaux Etats africains. Sans développer ici cet héritage, je renverrais davantage aux différentes publications faites, seul ou en collaboration avec d'autres collègues dont les références sont indiquées en notes de bas de page¹. J'ai avancé les idées suivantes : la critique politique et idéologique tour à tour de l'esclavage, de la colonisation puis de l'apartheid et du racisme par la négritude (dès 1935), le panafricanisme et les courants africains du marxisme (autour des années 50), a orienté la réflexion vers la réhabilitation de l'homme noir, contre l'histoire et l'ethnologie coloniales. Le débat philosophique sur le politique est d'abord parti du champ de la philosophie de l'histoire pour ensuite questionner le fait politique dans ses déterminations historiques concrètes, puis les catégories et concepts utilisés pour penser cette historicité africaine. J'ai cherché à comprendre les trajectoires changeantes et incertaines des configurations politiques à l'œuvre pour apprécier à leur juste valeur les expériences africaines de production endogène de la modernité politique. Ainsi, penser la politique dans les sociétés africaines contemporaines, c'est analyser à partir de quelle fondation les acteurs politiques s'emploient à redéfinir les nouvelles modalités d'invention du politique à travers les principales lignes directrices suivantes : récapitulation et idéalisation du passé, reconquête d'une identité noire ou africaine perdue du fait des ruses de l'histoire, revendication de l'universalité de la démocratie.

1. Abel Kouvouama, *Penser la politique en Afrique. Politique Africaine n° 77, Philosophie et politique en Afrique* (dossier coord. par Abel Kouvouama), Karthala, Paris, 2000, pp. 5-15 ; Patrice Yengo, Abel Kouvouama, *L'idée de socialisme et ses expériences au Sud du Sahara*. En Juliette Grange et Pierre Musso (dir.), *Les socialismes*, Colloque de Cerisy, Ed. Le Bord de l'eau, Lormont, pp. 183-196 ; Abel Kouvouama, *Littérature et inférences anthropologiques*, Ed. Paari, Paris, 2015.

Trajets urbains et trajectoire intellectuelle

M.D.G. : *«De Bossangoa à Pau : trajectoires intellectuelles, cumul des identités et trajets urbains» : ce sous-titre de ton article me semble très suggestif pour la complexité de ton itinéraire professionnel et intellectuel. Tu appartiens à la dernière génération née pendant la période coloniale, mais qui a grandi et s'est formée pendant les premières années de l'indépendance : né à Oubangui-Chari (actuellement en Centrafrique), tu as suivi tes études à Brazzaville, capitale de la République Populaire du Congo. Après le baccalauréat «philo» – tu précises que c'était un diplôme reconnu par la France (Académie de Nantes), tu figurais parmi la centaine de jeunes boursiers envoyés en France, alors que la première destination qu'on t'avait proposée était le Cuba. Le Congo était devenu une «démocratie populaire», un régime politique inspiré par le modèle soviétique, mais le français restait la langue officielle, garant du lien intellectuel et politique avec la France. Dans quelle mesure ce choix était aussi un choix politique ?*

A.K. : Ma jeunesse d'enfant de Poto-Poto, l'arrondissement 3 de Brazzaville a été marquée, entre autres expériences, par ma formation anti-impérialiste au sein de l'Union générale des élèves et étudiants congolais (UGEEC) du Mouvement national de la révolution (MNR) dont les piliers constitutifs de la lutte pour l'indépendance étaient l'anticolonialisme, le nationalisme et la constitution d'un front uni anti-impérialiste africain et mondial. La poursuite des études supérieures en France décidée par les dirigeants du bureau politique du MNR dans les domaines de la philosophie et de l'anthropologie successivement sera aussi marquée par cette conjonction d'action entre mon désir d'acquérir une formation scientifique solide et une formation militante anti-impérialiste et anti-capitaliste exemplaire. Cela m'a conduit d'abord à Clermont-Ferrand à l'acceptation des responsabilités à différents niveaux, au sein de l'Association des étudiants congolais en France (AEC) ; ensuite au sein de la Fédération des étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) parmi lesquelles, celles de Président de la FEANF (1975 à Clermont-Ferrand) et de Président national du Comité directeur de l'AEC en 1978 à Paris.

M.D.G. : *Je voulais te demander aussi ce que tu sais des 99 autres boursiers qui ont voyagé avec toi du Congo en France le neuf septembre 1971. Combien d'entre eux ont suivi des études en sciences humaines et sociales ? Que sont-ils devenus ? Pourrais-tu nous parler de quelques trajectoires exemplaires ? La majorité est restée en France ou est rentrée au pays ? Je pose peut-être trop de questions en même temps...*

A.K. : Le 9 septembre 1971, nous étions 100 étudiants congolais dans l'avion dont à peine trois étudiants dont moi pour la philosophie, cinq pour la sociologie et deux pour la psychologie. La plupart d'entre nous sommes rentrés au Congo à la fin des études ; seuls dix sont restés en France, soit pour des raisons maritales, soit pour avoir trouvé aussitôt du travail dans leurs branches scientifiques.

M.D.G. : *Arrivé la première fois en France à 21 ans (en 1971), tu as eu un long parcours d'études, à l'Université de Clermont-Ferrand, avec licence (1974) et maîtrise (1975), études continuées à l'Université Paris 5 – Sorbonne (avec un diplôme d'études approfondies, DEA, en 1976), puis un doctorat de 3^e cycle en anthropologie sociale et culturelle dans la même université (1979). La bourse étant finie, tu étais obligé de t'entretenir, de 1978 à 1982, en travaillant comme gardien de parking, plongeur-cafetier et agent à l'accueil de la Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), au 54, boulevard Raspail. Tu évoques les grands noms des sciences sociales en France dont tu as gardé les voitures (Raymond Aron, Jacques Le Goff,*

François Furet, Jacques Revel, Maurice Aymard, Alain Touraine, Georges Balandier, Maurice Godelier, Marc Augé, Pierre Bourdieu, mais aussi de nombreux autres qui sont devenus par la suite tes collègues et amis. C'est le lieu que tu évoques comme celui du vrai départ de tes travaux de recherche, à la fois lieu de gagne-pain, «résidence d'écriture» pour les publications scientifiques, mais aussi lieu d'une «formation militante exemplaire». Tu étais à la fois «apprenti savant et militant étudiant», comme tu le dis. Je souhaiterais apprendre un peu plus sur le militant étudiant et sur l'exercice et l'expérience du militantisme entre le Congo et la France.

A.K. : En fait je n'avais pas fini mes études doctorales lorsque le gouvernement congolais avait coupé la bourse pour des raisons «politiques» à dix d'entre nous leaders de l'Association des Etudiants Congolais en France, pour avoir manifesté à l'Ambassade du Congo à Paris, pour protester contre l'arrestation de nos collègues à Brazzaville ; ceux-ci avaient déclenché une grève générale pour demander le paiement de quatre mois d'arriérés de bourse.

C'est ainsi qu'entre 1978 et 1982, tout en travaillant au parking de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (avec Fernand Braudel comme Administrateur) et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (présidé par Jacques Le Goff, puis par François Furet), j'ai rédigé et obtenu, la thèse de doctorat en anthropologie (1979) ; le Diplôme d'Etudes Approfondies de philosophie (1980) et la thèse de doctorat de philosophie morale et de prospective politique (1982). C'est dans ces circonstances que j'ai fait la connaissance de plusieurs sommités des sciences sociales : outre mon patron, Fernand Braudel, je gardais au parking du sous-sol entre les voitures de Raymond Aron, Jacques Le Goff, François Furet, Jacques Revel, Maurice Aymard, Alain Touraine, Georges Balandier, Marc Augé, Maurice Godelier, Serge Moscovici, Dupaquier, Pierre Bourdieu, etc. Je discutais de temps en temps avec Monique de Saint Martin dont l'humanisme et l'attention aux jeunes chercheurs restent marqués jusqu'à ce jour pour moi comme pour d'autres jeunes chercheurs au sein du Réseau interdisciplinaire Afrique Monde (RIAM) et pour lesquels depuis 2000 jusqu'à ce jour, je suis à ses côtés avec d'autres collègues de plusieurs pays. Ainsi, selon les nécessités du service, je travaillais également comme plongeur à la cafétéria de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales au 54 boulevard Raspail, Paris 6^{ème}. Par ces différents réseaux de relations inégales et d'interconnaissance, je pris petit à petit conscience sur le terrain de travail et d'observation sociologique de ce que Pierre Bourdieu nomme par capital social, par sens pratique des différents agents dans les différents champs sociaux.

A propos de ce poste polyvalent de gardien de parking, de cafetier et d'accueil à la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMSH), je le dois à Fernand Braudel Administrateur de la Fondation et à ses adjoints Clemens Heller et Maurice Aymard, via le CROUS de Paris, pour financer mes études. Ce soutien institutionnel, scientifique, moral et matériel est resté sans faille, d'abord entre 1978 et 1982 à Paris ; ensuite de 1998 à 2002, après mon retour du Congo en France en 1998, échappant de manière inattendue à la mort programmée de ma famille et de moi par les milices Cobras ; par chance je me trouvais en mission d'enseignement en France à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, grâce au sociologue Renaud Sainsaulieu, Président de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) et à son équipe (dont Catherine Gremion et Monique Hirschhorn), ainsi que de l'Association des intellectuels chrétiens ; par la suite, grâce successivement à l'invitation en tant professeur invité à l'EHESS par l'historien Jacques Revel, Président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) ; et comme Directeur d'études invité à l'EHESS à Maurice Aymard, Administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, à Jean Copans, Bertrand Masquelier et Dominique Cochart de l'Université de Picardie Jules Verne en relation avec Maurice Aymard, Pierre Bourdieu qui m'a fait recruter comme chercheur associé à ses côtés au Collège de France de 1999 à 2002. Je ne

saurais oublier toutes les autres éminentes personnalités scientifiques remplies d'humanisme et d'engagement pour les chercheurs d'Afrique subsaharienne ; je pense entre autres au sociologue Boubacar Niane du Sénégal, à Abdelmalek Sayad et Tassadit Yacine du Maghreb ; d'Europe de l'Est (à Mihai Gheorghiu), d'Amérique latine (à Afranio Garcia), etc.

M.D.G. : *Tu as eu un très long parcours d'études, près de trente ans, couronné par pas moins de trois titres de docteur, dont le dernier est un doctorat d'état ès lettres et sciences humaines (en 2000). Depuis, le doctorat d'état n'existe plus en France, mais je suppose que tu avais souhaité le mener jusqu'au bout. Pourquoi ces doctorats successifs, au-delà du plaisir d'être un jeune docteur (le premier titre tu l'avais déjà obtenu à 29 ans) ?*

A.K. : Le fait d'avoir préparé et soutenu deux Diplômes d'études approfondies et trois doctorats successifs à la Sorbonne (Paris IV et Paris V) relève des circonstances précises. J'avais été envoyé en 1971 en France par le gouvernement congolais pour préparer des études de philosophie. Lorsque ma bourse a été retirée en 1977, j'ai préféré, après la maîtrise de philosophie, m'orienter en anthropologie avec les recommandations de mon professeur de sociologie, Jean-Claude Beaune du département de philosophie de l'Université de Clermont-Ferrand. En 1979, la soutenance de ma thèse de doctorat en anthropologie a correspondu au changement du pouvoir politique au Congo-Brazzaville avec l'arrivée au pouvoir du président Denis Sassou-Nguesso suite à la destitution du président Joachim Yhombi-Opango. C'est alors que les étudiants congolais d'Europe (France et URSS) ont retrouvé la bourse. Je devais alors continuer mes recherches doctorales et soutenir en 1982, la thèse de philosophie morale et de prospective politique avant de rentrer au Congo le 30 décembre 1982 avec mon épouse qui a obtenu en 1982 la maîtrise de philosophie à Paris IV-Sorbonne. Ce qui fut fait, puisque le Congo a pris en charge notre rapatriement avec tous les bagages. Inscrit depuis 1986 à Paris V pour la préparation de la thèse de doctorat d'état ès lettres et sciences humaines, la soutenance prévue en octobre 1994 ne se fera que plus tard, en 2000 à Paris, au moment de ma seconde année de maître de conférences associé au Collège de France grâce à Pierre Bourdieu.

M.D.G. : *Pierre Bourdieu, ton mentor et le mien, savait bien apprécier les vertus d'un chercheur mobile comme toi, en mesure d'assurer le lien entre plusieurs réseaux, en Afrique francophone et en France, un «intellectuel collectif» par excellence, comme d'autres qu'il avait soutenu et promu. Des institutions comme le Collège de France, la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) ou l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) sont aussi des lieux de croisement de trajectoires multiples. Celui qui t'a le plus aidé a été Pierre Bourdieu. Tu pourrais nous dire ce que tu considères comme un héritage particulier de lui dans ton travail, au-delà de son soutien pour ta carrière professionnelle ?*

A.K. : Ce n'est pas facile de retenir un seul élément que je considère comme un héritage particulier ; car le premier héritage scientifique précieux reçu de Pierre Bourdieu est sa méthode sociologique qu'il qualifie de «structuralisme constructiviste» ou de «constructivisme structuraliste» ; par «structuralisme», dit-il, «je veux dire qu'il existe dans le monde social lui-même et pas seulement dans les systèmes symboliques, langage, mythe, etc., des structures objectives, indépendantes de la consciences et de la volonté des agents qui sont capables d'orienter ou de contraindre leurs pratiques ou leurs représentations. Par constructivisme, je veux dire qu'il y a une genèse sociale d'une part des schèmes de perception de pensée et d'action (...), et d'autre part des structures objectives»¹. De plus, le souvenir que je garde de

1. Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Les Editions de Minuit, Paris, 1987, p. 147.

mes discussions avec Pierre Bourdieu, entre 1997 et 2002, à ses côtés au Centre de sociologie européenne du Collège de France, ainsi qu'à travers les notes éparses que j'avais prises lors de ses séminaires de l'EHESS et du Collège de France, est la question de l'internationalisation des sciences sociales en tant qu'elle constitue la plus efficace au progrès de l'autonomie scientifique. Pierre Bourdieu nous exhortait à penser sociologiquement les sociétés européennes, africaines, asiatiques, américaines dans le projet de constitution d'un vaste espace mondial de sciences sociales. Le projet scientifique qu'il avait lancé pour la construction d'un espace des sciences sociales entendait s'inscrire dans un espace plus vaste avec des noyaux de réflexion de chercheurs aussi bien d'Europe, d'Asie que d'Afrique et des Amériques, respectueux des traditions intellectuelles des nations et des continents, de la liberté d'opinion et d'esprit. Comme il était écrit dans le manifeste initial du projet, «la vie intellectuelle est comme dans tous les autres secteurs d'activité, le lieu de préjugés et de stéréotypes nationaux. De sorte que si l'on vise à favoriser la production et la circulation internationale des idées, il faut d'abord analyser les conditions sociales et culturelles d'émergence des processus au terme desquels les échanges scientifiques sont souvent générateurs de malentendus – ce qui est un des obstacles majeurs à la production d'un espace social européen de la recherche». Et l'un des projets que Pierre Bourdieu tenait à cœur en me l'assignant comme tâche comme à d'autres chercheurs travaillant à ses côtés dans les bureaux du Collège de France au 52 rue du Cardinal Lemoine, Paris 5^{ème} comme Franck Poupeau et Frédéric Lebaron, est celui d'analyser collectivement dans des approches comparées, avec des enquêtes de terrain à l'appui, les effets sociaux de la mondialisation dans les sociétés européennes et africaines. Le travail «d'intellectuel collectif»¹ que nous avons mené au département de philosophie à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville était à la fois stimulant, engageant et contraignant parce qu'il obligeait individuellement et collectivement à être exigeant avec soi-même et avec les autres, rigoureux et réflexif dans le travail intellectuel, scientifique et d'éducation à la citoyenneté.

Vivre et enseigner sous un régime de «liberté surveillée»

M.D.G. : Tu es retourné en Afrique en 1983, pour être assistant, puis maître assistant en philosophie morale et politique à l'Université de Brazzaville, où tu as enseigné aussi l'anthropologie sociale et l'anthropologie de la littérature. Tu décris ton «second retour» à Brazzaville comme étant marqué par le fait de vivre et enseigner sous un régime de «liberté surveillée». À l'Université de Brazzaville, tu as été nommé chef du département de philosophie et tu as été co-animateur d'un Groupe de recherche sur l'imaginaire et publié des Cahiers de l'imaginaire avec l'appui financier du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Brazzaville. Parmi tes nombreuses activités dans les années 1980 et 1990 il y a eu celle de rapporteur général sur «les sciences sociales au Congo : bilan et perspectives». Pourrais-tu nous dire quelques-uns des constats de ce rapport et ce que tu en penses rétrospectivement, sur les évolutions et les changements intervenus depuis dans le champ des sciences sociales au Congo et en Afrique ?

A.K. : Avant de faire quelques constats sur ce rapport, je vais faire brièvement de l'historique de l'enseignement des sciences sociales au Congo depuis 1964 à partir de l'enseignement de la philosophie. En effet, de 1964 jusqu'en 1991, une autre étape est de cet enseignement fut liée à l'évolution politique du Congo. En effet, la «nationalisation» (avec la suppression des

1. Bourdieu Pierre, *Contre-feux 2*, Raisons d'agir, Paris, 2001.

écoles privées en 1964) et la «démocratisation» (avec l'idée de «l'Ecole du peuple» en 1970) de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur fixaient des objectifs pédagogiques correspondant au projet politique de construction «d'une société socialiste au Congo». C'est ainsi qu'en 1975 l'enseignement de la philosophie marxiste-léniniste était rendu obligatoire dans toutes les disciplines, au secondaire et au supérieur où l'enseignant de philosophie était censé faire ressortir «l'esprit de parti» en philosophie, sur le principe de séparation entre les philosophies idéalistes, bourgeoises et les philosophies matérialistes et prolétariennes¹. Si l'un des principaux inconvénients dans l'orientation pédagogique des années 80 était ce réductionnisme manifeste des sciences sociales à la philosophie marxiste-léniniste, l'avantage qu'il s'agissait d'exploiter judicieusement, c'est l'extension de l'enseignement de la philosophie aux classes de seconde et de première. Aussi, l'une des premières démarches a été la création au sein de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP), de la commission pédagogique de philosophie animée cette fois-ci par les praticiens de la philosophie du secondaire et du supérieur, spécialisés dans les questions didactiques et pédagogiques. Elle seule a l'autorité pédagogique pour concevoir les programmes de philosophie au secondaire, après consultation des enseignants des 24 lycées lors des séances d'animation pédagogique. Corrélativement à cette entreprise novatrice nationale, le Conseil Interafricain de Philosophie (C.I.A.P.) a entrepris une vaste réflexion sur la philosophie et son enseignement avec les deux Colloques de la série organisés respectivement à Dakar (1984) et Yamoussoukro (1988). Parmi les recommandations retenues et adressées aux gouvernements africains, on note : l'évaluation précise et détaillée de la situation de l'enseignement de la philosophie dans quatorze Etats d'Afrique (secondaire et supérieur), la valorisation de l'enseignement de la philosophie, indispensable pour la formation de l'homme et du citoyen en Afrique ; la définition d'un programme minimum philosophique commun à tous les pays africains qui ont en commun l'usage du français, tout en laissant à chaque Etat la liberté d'organiser ses programmes ; la rédaction des manuels de philosophie, l'un étant un cours traité autour de notions avec des questions d'évaluation, l'autre un manuel de textes philosophiques ; la définition des critères de recevabilité des sujets de dissertation et de commentaire de texte ; enfin, l'élection à Yamoussoukro d'un comité de six (6) membres, (Danièle Dona-Fologo, Souleymane Bachir Diagne, Yacouba Konaté et Abel Kouvouama), chargé de mettre en œuvre les recommandations relatives à l'enseignement de la philosophie. C'est donc dans ce contexte que j'ai introduit auprès du ministère de l'éducation nationale, le projet de refonte de l'enseignement de la philosophie, en rapport avec les recommandations de Yamoussoukro sur l'adoption d'un programme «minimum» philosophique pour tous les pays d'Afrique ayant en commun l'usage du français. Une telle exigence pédagogique mettait, dans une certaine mesure, l'enseignement de la philosophie et des sciences sociales dans ces pays à l'abri de son «embrigadement» idéologique. Le manuel interafricain de philosophie que nous avons rédigé paraîtra en juin 2024 aux Editions universitaires de Côte d'Ivoire.

Un autre moment marquant de l'évolution de l'enseignement de la philosophie au Congo est la réorganisation et la refonte du système éducatif national à la faveur de la tenue de la Conférence nationale souveraine de février à juin 1991. Il a été recommandé entre autre par la Conférence nationale souveraine, la libéralisation de l'enseignement – y compris l'enseignement de la philosophie – dans le cadre de la fondation d'un véritable Etat de droit et de démocratie pluraliste ; la réorganisation des programmes d'enseignement de la philosophie. La création

1. Voir notre contribution, «Pour une histoire de l'enseignement de la philosophie en République populaire du Congo», Actes du 2ème Colloque sur l'enseignement de la philosophie en Afrique, «Philosophie et Sciences» Université Nationale de Côte-D'Ivoire, Yamoussoukro, 1988, pp. 333-341.

d'établissements privés d'enseignement secondaire et supérieur va accroître l'influence et l'importance de l'enseignement de la philosophie dans la formation des élèves et des étudiants. Le travail effectué sous ma direction¹ et celle des inspecteurs de philosophie du secondaire, par la commission pédagogique en Juillet 1991, fut suivi de l'organisation au mois de Septembre 1993, du Séminaire national sur la pédagogie de la philosophie ; Celui-ci s'est attelé à l'élaboration du guide du professeur de philosophie à partir des lignes directrices suivantes : en premier lieu, les activités d'apprentissage choisies par l'enseignant doivent favoriser une participation optimale de l'élève. En second lieu, la démarche inductive et l'utilisation de l'analyse sont privilégiées par les suggestions d'activités. En troisième lieu, la structure du guide s'inspire directement de la structure des objectifs généraux et des objectifs de performances du programme avec des activités pédagogiques centrées sur l'apprenant-e.

M.D.G. : *Quelle place revenait aux sciences sociales dans le Congo socialiste ? Comme d'autres de mes collègues roumains, je sais très peu sur les régimes politiques installés au Congo depuis la proclamation de l'indépendance. Je suppose que le marxisme ou le marxisme-léninisme était la philosophie ou au moins l'idéologie officielle. En même temps, le fait que des travaux sur l'imaginaire et sur les mouvements religieux et laïcs d'entraide sociale dans la société urbaine de Brazzaville pouvaient exister et certains même soutenus financièrement par la France témoigne d'une certaine ouverture. Je le dis par comparaison avec la situation en Roumanie, dans les années 1980 notamment.*

A.K. : Les sciences sociales occupaient une place centrale dans le Congo socialiste. Dans toutes les formations, du scolaire au supérieur, l'enseignement des sciences sociales dans une seule direction idéologique marxiste était rendu obligatoire. Mais la confusion fut vite faite entre les enseignements de l'idéologie marxiste et ceux concernant la propagande du parti unique, le Parti Congolais du Travail (PCT). Si le parti était censé diriger l'Etat, ce dernier est toujours héritière des structures administratives du fonctionnement de type néo-colonial. Le président de la République Populaire du Congo d'alors, le commandant Marien Ngouabi (qui a pris le pouvoir en 1968 à l'âge de 29 ans) était conscient du fait que tous les Congolais n'étaient pas devenus rapidement communistes, et qu'il fallait amener progressivement la population à se former idéologiquement au marxisme. Cependant la surveillance policière était redoutable dans l'espace public comme dans l'espace privé avec des indicateurs de la sécurité d'Etat recrutés dans toutes les couches de la société.

M.D.G. : *Dans le même contexte, tu parles de «la redéfinition de la notion d'auteur et d'autorité en anthropologie», les changements intervenus depuis l'époque coloniale, que tu avais déjà connue, en faisant du terrain au Niger quelques années après la proclamation de l'indépendance. Il se trouve que ce pays justement se trouve pris dans un mouvement de rébellion anti-français, avec d'autres pays de la région. Vu de loin, on a l'impression que les luttes politiques pour l'indépendance n'ont pas pris fin, que «la France-Afrique» reste un objet de discorde et que d'autres velléités impériales se manifestent dans la région. Est-ce qu'on est obligé, dans ces nouvelles conditions, de renégocier la place de l'anthropologue, des sciences sociales en général, dans un champ du pouvoir reconfiguré ? Quels devraient être les arguments et les initiatives de l'anthropologue ?*

A.K. : L'anthropologie comme discipline universitaire a été difficilement acceptée et introduite dans les universités africaines, parce que portant les stigmates de la colonisation.

1. Ceci en ma qualité de membre du Comité africain des rédacteurs du manuel interafricain de philosophie et de secrétaire général de la Société Congolaise de Philosophie.

Toutefois, les enseignements de l'anthropologie marxiste dans les universités africaines ont atténué considérablement cette vision coloniale au profit de l'analyse des classes sociales dans telle ou telle société africaine. Il est vrai que l'enseignement de la sociologie est plus prisé parce qu'il permet d'étudier les faits sociaux passés et présents afin également de mieux répondre à la demande sociale. Par rapport à ce qui s'est passé au Niger notamment, la dénonciation de la France-Afrique est celle d'un système de cooptation et de domination politique élaboré sous le Général de Gaulle et exécuté habilement par son homme de main, Foccart, et certains dirigeants africains des premières années des indépendances jusqu'à nos jours.

Les points cardinaux des sciences sociales. Postcommunisme et postcolonialisme

M.D.G. : Professeur d'anthropologie sociale, ayant un doctorat d'Etat en philosophie et enseignant dans une faculté d'histoire en France après plusieurs années d'enseignement au Congo, tu es bien placé pour observer les différences dans la hiérarchie des disciplines en sciences sociales. J'ai l'impression que l'anthropologie occupe une position dominante en Afrique, est-ce peut-être un héritage de l'ancienne anthropologie coloniale ? Je suppose qu'un certain nombre de ruptures épistémologiques ont rendu possible une anthropologie postcoloniale, et que les rapports avec la sociologie et les sciences sociales en général ont changé également.

A.K. : Pour plus de précisions sur l'appellation de mon doctorat d'Etat, c'est un doctorat ès lettres et sciences humaines et pas seulement de philosophie, obtenu le 21 novembre 2000 à Paris V – Sorbonne, tout en étant associé au Collège de France aux côtés de Pierre Bourdieu. Mon doctorat de 3^{ème} cycle de philosophie sociale et de prospective politique a été obtenu le 7 décembre 1982 à Paris IV – Sorbonne ; et mon doctorat de 3^{ème} cycle en anthropologie sociale et culturelle a été obtenu le 28 novembre 1979 à Paris V – Sorbonne.

Dans la différence des hiérarchies entre les disciplines des sciences sociales aussi bien au Congo qu'en France, l'anthropologie occupe une faible place par rapport au Droit, à l'Economie, à la science politique et à la sociologie. Je le dis aussi pour avoir été pendant huit ans en France, membre élu du Conseil national des universités.

En ce qui concerne la rupture épistémologique, j'en soulèverais ici les principaux obstacles à lever. Par l'histoire fondatrice conflictuelle de l'anthropologie en Occident, l'anthropologue s'est donné comme projet scientifique et pédagogique d'étudier et d'appréhender l'autre pour apprendre à se connaître soi-même. La pratique anthropologique est un espace de réflexion qui se situe aux interstices de l'altérité et de l'identité ; elle invite à une pédagogie de la différence construite dans l'unité de l'humain. Ainsi, le chercheur, quel que soit son domaine scientifique, est avant tout un agent social, un citoyen qui, produisant un savoir spécialisé, opère nécessairement des choix existentiels et stratégiques ayant des enjeux scientifiques et de pouvoir liés à ses intérêts et aux intérêts du groupe auquel il appartient. La pratique anthropologique est un espace d'engagement de soi envers l'Autre : la responsabilité sociale du chercheur quel qu'il soit est alors partagée, le problème posé consiste davantage à souligner les contradictions inhérentes à la pratique scientifique, particulièrement celle d'accéder à un «régime de vérité» par la construction sociale de la réalité. Ainsi pour moi, le chercheur réflexif tente toujours d'analyser la société dans laquelle il vit avec un effort d'objectivité scientifique, et en ayant conscience que le «terrain scientifique» peut être également celui de l'expérimentation sociale ; ou pour le dire de manière prosaïque, c'est le terrain de la lutte des classes dont la production des idées en est généralement l'expression.

Dans le contexte de la recherche vécu au Congo-Brazzaville, l'une des particularités du travail de recherche en situation de tensions sociales et de guerres civiles réside dans l'entreprise périlleuse qui consiste comme le souligne Pierre Bourdieu, à lier la connaissance vécue et la connaissance réfléchie, la connaissance pratique et la connaissance savante¹.

Dans mes recherches et études faites sur les territoires fragmentés du fait des violences armées à répétition dans les sociétés d'Afrique centrale notamment en Centrafrique, au Congo-Brazzaville, au Congo-Kinshasa, le territoire comme appropriation de l'espace, soit pacifiquement, soit par la violence par les acteurs de la guerre donne à voir et à lire plusieurs expériences individuelles et collectives inédites, plusieurs «foyers d'expériences» dans lesquelles se trouvent en tensions, les différentes formes de gouvernementalité de soi et des autres. Si j'utilise ici cet appareillage conceptuel foucauldien, à savoir le gouvernement de soi et des autres, c'est pour essayer de montrer comment, à travers les guerres civiles et politiques des sociétés contemporaines, se lisent les tensions entre des subjectivités politiques extrêmes et des identités meurtrières ; en somme cette «technologie meurtrière» des corps qu'expérimentent les forces répressives des pouvoirs politiques en Afrique centrale.

M.D.G. : *Si on parle des sciences sociales en Afrique, il est nécessaire de distinguer déjà les pays du Nord de l'Afrique de ceux du Sud (l'Afrique subsaharienne), et aussi l'Est de l'Ouest. C'est en Afrique de l'Ouest, dans les anciennes colonies françaises, que le français a gardé le statut de langue dominante et facilite les échanges avec les autres pays francophones, la France en premier lieu. Récemment, Kinshasa en République Démocratique du Congo a accueilli les «jeux de la francophonie» (la Roumanie était d'ailleurs aussi représentée). Je voudrais te demander dans quelle mesure les échanges culturels, dont ceux dans les recherches en sciences sociales et dans le monde académique transgressent les frontières linguistiques (entre le français et l'anglais en particulier), dans une conjoncture internationale ou c'est l'anglais qui occupe la position dominante. Est-ce que le «panafricanisme», promu aussi politiquement, arrive à l'emporter sur la globalisation anglophone ? Quels sont les réseaux scientifiques les plus en vue, entre la France (mais aussi la Belgique, la Suisse, le Québec...) ? Est-ce qu'on pourrait organiser des «jeux de la francophonie» en sciences sociales ?*

A.K. : Oui, je confirme que les échanges culturels, dont ceux dans les recherches en sciences sociales et dans le monde académique transgressent les frontières linguistiques (entre le français et l'anglais en particulier), dans une conjoncture internationale. Je prends en exemple ce qui se fait depuis 50 ans au sein du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA). Que cela soit en français, en anglais avec des traductions en arabe, le CODESRIA soutient les chercheurs africains dans la production de connaissances, par l'étude des tendances mondiales, leurs implications et leur impact sur l'Afrique ; cela en mettant en œuvre des programmes de recherche qui aident les universitaires et les intellectuels à partager leur expertise et leurs idées ayant un

1. En effet, en prenant pour objet «un monde social dans lequel on est pris», dit Pierre Bourdieu, «on s'oblige à rencontrer, sous une forme que l'on peut dire dramatisée, un certain nombre de problèmes épistémologiques fondamentaux, tous liés à la question de la différence entre la connaissance pratique et la connaissance savante, et notamment à la difficulté particulière et de la rupture avec l'expérience indigène et de la restitution de la connaissance obtenue au prix de cette rupture. On sait», poursuit-il, «l'obstacle à la connaissance scientifique que représente tant l'excès de proximité que l'excès de distance et la difficulté d'instaurer cette relation de proximité rompue et restaurée, qui, au prix d'un long travail sur l'objet mais aussi sur le sujet de recherche, permet d'intégrer tout ce qu'on ne peut savoir que si l'on en est et tout ce qu'on ne peut ou ne veut pas savoir parce qu'on en est» (*Questions de sociologie*, Les Editions de Minuit, Paris, 1984, 11).

véritable intérêt pour l'Afrique et son avenir. Dans l'un de mes articles, j'ai évoqué longuement le rôle considérable que remplit auprès des chercheurs cette institution panafricaine pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique. Les jeux de la francophonie ou de l'anglophonie en sciences sociales peuvent se jouer aisément en les décloisonnant à travers cette institution.

M.D.G. : *Le «postcommunisme» a été un sujet de débats dans les années 1990, après l'effondrement de l'ancien bloc de l'Est. La question des rapports entre histoire et mémoire a été plus particulièrement débattue, et pas uniquement par les historiens. Je sais que tu as travaillé sur les questions mémorielles et je voudrais avoir ton avis sur cette relation asymétrique entre ces deux types de domination que tout semblait opposer : les pays du «socialisme réellement existant» avaient soutenu les luttes de la décolonisation, et l'abandon du «communisme» en tant qu'idéal politique a provoqué une crise dans nombre de pays africains, obligés à reconsidérer leur histoire récente. Je m'intéresse plus particulièrement aux stratégies des élites et surtout des élites intellectuelles que tu as étudiées, à leurs stratégies de reconversion, mais aussi à des possibles ruptures de trajectoires, à des réorientations des flux migratoires en lien avec ces changements.*

A.K. : Effectivement, j'ai écrit quelques articles¹ et effectué des recherches² sur les rapports entre histoire et mémoire en intégrant également la question du métissage. En effet, on peut approcher la question du métissage et de la mémoire par le registre de la mémoire généalogique et de la mémoire familiale pour voir comment se transmet la mémoire de génération en génération à travers la famille par exemple. La généalogie est cette discipline qui a pour objet la constitution des lignées en obéissant à des règles rigoureuses ; quant à la mémoire généalogique, elle est une parenté mémorisée ; et la mémoire familiale, une activité qui consiste à convoquer pour le présent tout le vécu d'une famille. Pour l'anthropologue le récit mémoriel est avant tout un événement dans lequel le vécu d'un ou de plusieurs individus sont évoqués. Et ces récits sont mouvants, changeants, faits d'hybridité et d'enchevêtrement des espaces physiques et sociaux antérieurement fréquentés. La question de la mémoire est au cœur du lien social, au cœur du rapport entre l'individu et la société. Dans cette démarche de l'anthropologie historique que j'envisage sous le mode critique de d'appréhension de l'unité de l'homme dans la diversité des cultures, des civilisations, des croyances et des pratiques, il s'agit aussi d'intégrer l'étude des faits sociaux à travers la temporalité historique. Ainsi, le passé, le présent et l'à-venir sont évoqués pour analyser la question de la mémoire. Il y a dans l'acte de mémorisation, une volonté de choix et une prise de responsabilité de l'individu vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis des autres et de toute la société dans laquelle il vit. C'est pourquoi dans le travail de la mémoire collective et/ou individuelle, il convient d'associer à la mise en archive du passé, les opérations d'explication, de compréhension et de représentation historique, processus au cours duquel s'élabore la conscience historique ; c'est-à-dire l'élévation de la condition historique vécue par des agents sociaux, en tant que singulier collectif constitué en sujet de l'histoire, à la dimension de la réflexivité et de la praxis sociale et politique. C'est dire que l'on ne saurait attribuer aux monuments historiques qui portent les empreintes du passé, encore moins aux machines

-
1. Voir notamment, Abel Kouvouama, *Modernité africaine. Les figures du politique et du religieux*, (préface de Jean Copans), Ed. Paari, Paris, 2002 ; Abel Kouvouama, *Une histoire du messianisme. Un monde «renversé»*, Karthala, Paris, 2016.
 2. Recherches menées sur le thème suivant : *Identités et discours. Les politiques mémorielles et les modalités de sortie de crises. Europe, Afrique, Amériques*, Laboratoire ITEM, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2016-2018.

électroniques restituant des données «mises en mémoire», une quelconque fonction agissante sans la présence de l'individu seul capable par un acte réfléchi de faire de restitution et de reconstitution, d'une image, d'un événement ou d'un fait passé ou absent. C'est en cela que réside le *travail de mémoire*, cette activité sélective qui consiste non seulement à faire le deuil sur ce qui ne mérite pas d'être retenu, et c'est cela l'*oubli volontaire*, mais également à faire acte d'obligation, de fidélité et de respect du passé par un *devoir de mémoire* vis-à-vis de l'humanité ; *devoir de mémoire* compris comme un acte rationnel de portée juridique et morale par lequel les individus pris collectivement ou individuellement font dans l'impartialité, signe de fidélité au passé à travers un geste de condamnation morale et de repentance ; c'est-à-dire, qui fait intervenir l'expérience douloureuse de la mémoire réconciliée à travers les opérations de production de la culpabilité, du pardon et de la punition. Cela s'est vérifié pratiquement en Afrique du Sud sous la présidence de Nelson Mandela avec la création et le fonctionnement de la Commission *Vérité et Réconciliation* dirigée par le révérend Desmond Tutu. Avec cette commission *Vérité et Réconciliation*, l'institution de la parole dite pour exorciser le mal et le crime commis individuellement dans le champ politique donne à réfléchir sur les modalités variées de ré-invention du vivre-ensemble.

D'autres expériences ont été observées après celle d'Afrique du Sud, dans d'autres pays d'Afrique subsahariennes francophones à travers la tenue des conférences nationales où les élites politiques, militaires, religieuses, intellectuelles ont pris part. En tant qu'un des représentants de la Société congolaise de philosophie (SOPHIA), j'ai pris part aux travaux de la Conférence nationale souveraine du Congo-Brazzaville. La conférence nationale dans ses différentes variantes s'est imposée à l'observateur des sociétés africaines contemporaines comme un mode spécifique d'invention et/ou de réinventions démocratiques sous la poussée des mouvements sociaux internes (revendications sociales et politiques) et externes (chute du mur de Berlin, etc.). Ces réinventions ou inventions du politique ont été souvent accompagnées de revendications religieuses et politiques fortes. La plupart de ces conférences nationales ont été dirigées par des hommes d'églises, particulièrement de l'Eglise catholique. Ce qui a montré la double inscription de ces «palabres nationales» dans le registre du politique (avec la logique de dénonciation d'anciens dirigeants politiques), et du religieux avec la logique d'acceptation publique de ses fautes suivie de l'accord du pardon collectif. J'ai inscrit leur déroulement dans trois registres significatifs : le premier concerne les différentes catégories d'acteurs politique, religieux ou de la société civile ; le second registre a trait aux procédés utilisés pour sortir de la crise, à savoir, le choix de l'espace de la négociation et la médiation en vue de la réconciliation, le compromis nécessaire entre les acteurs concernés, l'accomplissement et l'observation des rites expiatoires pour conjurer la violence entre les individus, les groupes ou les sociétés ; enfin le troisième registre est celui des modalités de gestion permanente des situations post-crisis et post-conflits ; c'est-à-dire, l'articulation du traitement politique et judiciaire de la crise combinée avec son traitement religieux, selon le triptyque énonciation de la vérité – reconnaissance de la faute commise par le ou les individus – sollicitation du pardon. Ce que l'on peut retenir de ces expériences de production du politique et du religieux¹ peut se résumer en ces points saillants : en premier lieu, la conférence nationale est à lire comme une tentative de résolution de la crise globale de la société. L'importance de la libération de la parole politique dans cet espace de la conférence nationale érigée en espace public de la discussion, de la palabre permet de voir que sa fonction délibératoire a été de mettre en scène la délibération politique². En second

1. Abel Kouvouama, *Modernité africaine. Les figures du politique et du religieux*, Paris, Ed. Paari, 2002.
 2. Jean-Godefroy Bidima. *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, 1997.

lieu, l'insertion de la religion dans l'espace politique dans sa fonction de médiation visait la pacification l'espace du politique et la réincorporation de l'éthique en politique. Enfin, en troisième lieu, la conférence nationale, comme une des modalités particulières et inédites de changement politique a révélé plusieurs ordres significatifs des phénomènes sociaux observables à travers notamment : l'émergence de nouvelles forces politiques négociant leurs accès à l'Etat ; l'émergence de la figure terrifiante du milicien et du chef de guerre ; le conflit des légitimités en régime démocratique entre le souverain légitime dont le peuple est le seul dépositaire et le «souverain illégitime», à savoir le marché international : le surgissement et la consolidation des dynamiques associatives, le renforcement des réseaux sociaux de solidarité.

ELITAF et la suite

M.D.G. : *Les thèmes de tes recherche ont été toujours transdisciplinaires, je ne cite que quelques-uns : modernité et développement, politique et religion, messianisme, mythe et idéologie, anthropologie de la littérature et de l'imaginaire, formation des subjectivités en Afrique centrale, identités, discours et politiques mémorielles, modalités de sortie de crises en Afrique centrale... La formation des élites africaines dans les pays de l'ex-bloc soviétique s'est ajoutée sur la liste, en lien avec d'autres thèmes que tu avais déjà abordés. J'aimerais savoir comment tu situes tes propres contributions, en particulier tes travaux sur les élites et les intellectuels africains, dans la suite des travaux du programme ELITAF.*

A.K. : Je poursuis mes propres contributions et recherches sur les élites et les intellectuels africains, dans la suite des travaux du programme ELITAF. Je vais d'abord rappeler brièvement quelques travaux antérieurs au programme ELITAF depuis les années 75 lorsque j'étais un étudiant militant de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (F.E.A.N.F.) dont les premiers leaders et fondateurs furent entre autres Amadou Mathar Mbow, Henri Lopès, Les travaux, congrès et bulletins de la FEANF et des organisations syndicales étudiantes affiliées de pays africains appelaient, depuis 1950 (date de création de cette Fédération), les étudiants et intellectuels africains à élever la conscience anti-impérialiste pour contribuer à la libération de l'Afrique de la domination coloniale et impérialiste. L'un des anciens militants de la FEANF, Sékou Traoré, professeur de mathématiques à l'Université de Brazzaville, publiait en 1973 en France (Ed. Anthropos), un ouvrage rassemblant plusieurs idées du mouvement étudiant africain sous le titre *Responsabilités historiques des étudiants africains*. En tant que dirigeant à Clermont-Ferrand en 1975 de la section locale de la FEANF, je réfléchissais déjà sur le rôle de l'étudiant et de l'intellectuel africain qui, selon les mots d'ordre, se devaient d'être techniquement compétents et politiquement conscients. Plus tard en 1984, en tant qu'enseignant-chercheur à l'Université de Brazzaville, le collègue Elo Dacy et moi prononcions une conférence intitulé «Conscience ethnique et conscience de classe en République populaire du Congo» ; texte que j'ai repris et amendé pour le publier dans mon ouvrage intitulé *Littérature et inférences anthropologiques*, Ed. Paari, Paris, 2015.

En 2006, j'avais co-organisé à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour en collaboration avec notre Réseau «Acteurs Emergents» (RAE), un colloque international des analyses sur les figures croisées d'intellectuels ; cela a donné lieu à la publication en 2007, d'un ouvrage aux Editions Karthala. Christiane Albert et moi avons publié un autre livre aux presses universitaires de Pau et des Pays de l'Adour sur les *Intellectuels populaires, un paradoxe créatif*. Est arrivé par la suite le programme ELITAF qui constituait pour Robert Ziavoula, Patrice Yengo et moi notamment, la poursuite de nos discussions entamées au sein des

mouvements étudiants congolais (AEC) et africains (FEANF). L'armature intellectuelle de mon analyse partagée également avec d'autres chercheurs du RIAM qui ont écrit dans l'ouvrage collectif sur les figures croisées d'intellectuels est la suivante : la désignation d'intellectuel populaire est, a priori, surprenante, car elle associe des termes qu'on peut considérer comme antinomiques. L'intellectuel appartient en effet traditionnellement à une élite lettrée qui a la maîtrise du discours artistique et littéraire, y compris lorsqu'il est issu des classes populaires ; car l'acte de création marque nécessairement une rupture avec ses origines populaires. Par là même, l'intellectuel se met dans la situation d'être extérieur au peuple, quand bien même il parle en son nom dans la mesure où la position d'énonciateur d'un discours possédant un savoir affirmé en face d'un peuple dépourvu de moyens d'expression, instaure nécessairement une distance avec lui. De ce fait, le peuple est donc traditionnellement objet et non sujet de discours, et dire le populaire institue nécessairement un lieu d'énonciation éloigné du peuple. Ainsi n'est-il pas surprenant que la figure de l'intellectuel se confonde souvent celle de l'écrivain ou de l'homme politique lettrés qui ont la maîtrise du discours dont le peuple, « ignorant », est dépourvu. En outre, toute une tradition marxiste relayée par un certain nombre d'« intellectuels » (cf. Gramsci, Sartre, Kwame, Nkrumah, Fanon...) fait obligation à l'intellectuel de s'engager politiquement pour la cause du peuple en lui assignant pour mission de relayer ses luttes tout en contribuant à son éducation. A tel point que, parler d'intellectuel « engagé » a pendant longtemps été presque redondant – particulièrement dans le contexte africain très marqué par les revendications nationalistes. Cependant force est de constater que compte tenu du discrédit dont jouissent de plus en plus les élites intellectuelles d'une part, et d'autre part du fait des changements induits par la mondialisation¹ cette figure de l'intellectuel engagé est de plus remise en cause au profit de nouveaux acteurs sociaux prétendant eux aussi parler au nom du peuple à travers des productions culturelles qui ne nécessitent plus obligatoirement la maîtrise d'un savoir et d'un discours qui étaient jusqu'à présent l'apanage de l'intellectuel. Des chanteurs populaires, des artistes, des journalistes radiophoniques, des conteurs relayent désormais les intellectuels en occupant le terrain de la critique sociale tout en endossant la fonction éducative qui leur était traditionnellement dévolue.

L'intellectuel est souvent comme étranger au monde social dans lequel il vit ; il est « celui qui est un peu dedans, un peu dehors, et dont l'expérience décalée aiguise les interrogations et stimule la pensée », une figure, non un modèle, un « penseur de l'ailleurs », remarque Nicole Lapierre². Et il est bien des manières d'être étranger : l'exilé en est sans doute une des manières et des formes les plus douloureuses. La mobilité biographique, la condition existentielle d'exilé, d'émigré ou de transfuge social peuvent être des circonstances favorables à la dissidence et à la créativité intellectuelles. Prendre des distances par rapport à un monde social, ses normes, ses centres de pouvoir et ses institutions, est une condition nécessaire pour le comprendre, l'analyser, en saisir les tensions et les mutations. L'intellectuel se doit d'adopter une posture de distanciation critique à l'égard des pouvoirs et des institutions. L'intellectuel critique, note Nicole Lapierre, est « une personne déplacée, parfois au sens propre, en raison de son histoire ou de contingences historiques plus ou moins douloureuses, voire dramatiques, mais toujours au sens figuré, par nécessité épistémologique »³.

-
1. Voir Abel Kouvouama, Abdoulaye Gueye, Hervé Maupeu, Anne Piriou, Anne-Catherine Wagner (dir.), *Figures croisées d'intellectuels. Trajectoires, modes d'action, productions*, Ed. Karthala, Paris, 2007.
 2. Nicole Lapierre, *Pensons ailleurs*, Stock, Paris, 2004.
 3. *Ibidem*.

M.D.G. : *Du temps de la guerre froide, le bloc de l'Est a aidé les pays africains à gagner leur indépendance, mais a transféré aussi, à certains pays, un modèle politique autoritaire, dont les séquelles sont encore en place. L'Europe post-soviétique s'est éloignée de l'Afrique, dans un effort d'intégration dans la communauté européenne, mais abandonnant les anciens réflexes de solidarité avec des pays du Tiers-Monde, devenus le «Sud Global». Je pense en particulier à la Roumanie. Je rappelle que pour certains pays de l'Est, dont la Roumanie, les échanges avec l'Afrique ont beaucoup diminué et qu'il y a eu une recomposition des frontières qui séparent les pays membres de l'Union Européenne des pays africains et une redistribution des effectifs d'étudiants étrangers, dont des étudiants africains. Quels sont les changements qui te semblent les plus importants de ce point de vue ?*

A.K. : Les changements qui me semblent importants sont, à la suite de la chute du mur de Berlin, l'insertion actuelle des pays africains anciennement «communistes» dans l'économie néolibérale capitaliste. Et la place importante qu'occupe de plus en plus l'Union européenne avec les programmes Erasmus et Erasmus plus fait privilégier une politique globale des pays membres au détriment des politiques nationales. Ce que les pays africains n'offrent pas comme politique globale de l'Union africaine en face de l'Union européenne.

M.D.G. : *Depuis quelques années déjà, Simona Corlan-Ioan, directrice de l'Institut d'études africaines de l'Université de Bucarest, et toi-même vous avez œuvré pour le développement d'un partenariat entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, ton université depuis 2002, et l'Université de Bucarest et son Institut d'études africaines. Le livre que vous avez publié ensemble en 2022 en témoigne. Quels sont les terrains communs qui vous ont permis de fonder et d'avancer dans ce partenariat ? Et quels sont les obstacles que vous avez affrontés ?*

A.K. : Le partenariat qui s'est maintenant institutionnalisé entre l'Université de Bucarest et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour est un pari fou de départ. Il a fallu vaincre l'incrédulité de nos collègues et leurs doutes sur la faisabilité d'une telle initiative qui part du bas, de la volonté de quelques collègues et non pas d'en haut par une directive institutionnelle. En réalité, le partenariat est né d'une longue amitié intellectuelle et d'une confiance réciproque depuis les années 2000 entre la collègue Simona Corlan-Ioan et moi, en France et au Sénégal. Après le retour à Bucarest de la collègue et la création de l'Institut d'études africaines les choses se sont accélérées ; ce d'autant plus que j'occupais les fonctions de Doyen de l'UFR des lettres, sciences humaines et sport, ainsi que d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Cette institutionnalisation de la coopération interuniversitaire a été facilitée surtout par la volonté de nos deux Présidents d'université respectifs de développer ce partenariat en nous accordant leur confiance. D'autres collègues de l'UPPA et de l'Université de Bucarest sont venus renforcer les équipes scientifiques (recherches en partenariat) et pédagogiques (programmes Erasmus) avec les accords de coopération signés pour cinq ans renouvelables par tacite reconduction sauf opposition de l'une des parties signataires.

Parmi les recherches définies au fur et à mesure, il y a : la formation des élites africaines dans les anciens pays socialistes ; la circulation et la mobilité des élites africaines en Europe de l'Est et de l'Ouest ; les écritures de soi ou Ego histoire ; patrimoine matériel et immatériel ; temps, histoire, anthropologie, mémoire ; imaginaires et sociétés. Les publications paraissent dans les presses universitaires respectives de nos universités dans la même collection intitulée «Sciences Sociales et Humaines en Partage» (SSHP).

M.D.G. : *Merci beaucoup, Abel !*